

Enfant en situation de handicap

Pour les enfants handicapés, le Conseil départemental se mobilise : aménagement du logement, aides financières et logistiques, transport scolaire, collèges adaptés...

Le soutien au maintien au domicile des enfants handicapés

Les aides financières :

- > [AEEH - L' Allocation d'Éducation de l'Enfant et ses compléments du Handicap](#)
- > [PCH : Prestation de Compensation du Handicap](#)
- > [Fond Départemental de Compensation du Handicap](#)

COLLÈGE ACCESSIBLE

Transport des élèves handicapés
<<https://www.vaucluse.fr/nos-services/colleges/le-college-accessible-598.html>>


Les services spécialisés pour l'enfant :

- > [SESSAD : Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile](#)
- > [SAFEP : Le Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce](#)
- > [SSEFS : Le Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation](#)

CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

 [CONTACTER](#)

L'accompagnement des enfants handicapés en établissement

Les formes d'hébergement hors domicile :

Selon le degré d'autonomie, les types d'hébergements en institution pour les enfants sont les suivants :

Institut Médico-Éducatif (IME)

Accueil des enfants de 3 à 20 ans, en internat ou semi-internat. Ces établissements assurent une prise en charge globale de l'enfant, avec des activités éducatives ou préprofessionnelles avec des séances de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie, psychothérapie, psychomotricité...). Ils sont spécialisés en fonction du handicap de l'enfant : déficience intellectuelle, handicap moteur, polyhandicap... Les prises en charge dans ces différents établissements et services sont dispensés par du personnel spécialisé, selon la structure et le handicap : psychiatre, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, éducateur spécialisé, infirmière, kinésithérapeute,

assistant de service social...

Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP)

Accueil des enfants, en internat ou semi-internat, présentant des troubles du comportement, ayant des conséquences dans l'accès aux apprentissages et la poursuite de la scolarisation.

Établissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

Accueil en internat ou en semi-internat et accompagnement des enfants qui souffrent d'un polyhandicap (association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de leur autonomie.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09